

# LES MIGRATIONS INTERNATIONALES

## Observation, analyse et perspectives

*Colloque international de Budapest  
(Hongrie, 20-24 septembre 2004)*



*Numéro 12*

**ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE  
AIDELF**

# Protection des réfugiés et droit d'asile : perspectives démographiques

---

**Bela HOVY**

Haut-Commissariat des Nations unies pour les Réfugiés, Genève, Suisse<sup>1</sup>

## Introduction

« La majorité des réfugiés sont des femmes et des enfants » est une assertion fréquemment employée pour caractériser les flux des réfugiés. Même si cette phrase est statistiquement correcte, l'affirmation selon laquelle il y a peu de réfugiés masculins n'est pas confirmée par les faits. Néanmoins, la popularité de cette phrase montre que les démographes et les statisticiens ne témoignent que peu d'intérêt pour l'étude des migrations forcées. Quelle surprise si le quotidien *Le Monde*, en annonçant les derniers résultats du recensement de la population, avait un jour pour titre principal : « *La plupart des Français sont des femmes et des enfants* » !

Comment se fait-il que si peu d'experts de la population étudient la migration forcée ? Une des raisons principales est sans doute le manque de données quantitatives fiables. En effet, ces informations ne sont disponibles que depuis peu. Jusqu'en 1990, les seules données publiées par le Haut-Commissariat des Nations unies pour les Réfugiés – l'agence mandatée par les Nations unies pour la protection et l'aide aux réfugiés dans le monde – prenaient la forme d'une carte indiquant le nombre total des réfugiés dans quelques pays ainsi que certaines informations sur les programmes d'assistance. Bien que responsable de la protection de millions de réfugiés, le HCR ne disposait pas d'informations systématiques sur leur provenance, leur structure par âge, leur statut légal, etc. Toutefois, cette situation a changé radicalement depuis une dizaine d'années. En 1993, le HCR a commencé à publier de plus en plus de données sur « *les réfugiés, les demandeurs d'asile et les autres personnes sous le mandat du HCR* ». Depuis 2001, il publie un Annuaire statistique, qui est une compilation de chiffres couvrant plus de 150 pays d'asile ; celui-ci renferme des informations sur les stocks, les flux, le statut légal et les caractéristiques démographiques des réfugiés. Le HCR a aussi entrepris de suivre la taille, la composition et le bien-être des réfugiés dans des centaines de camps. De plus, sur une base mensuelle, l'origine et la destination des demandeurs d'asile sont suivies actuellement dans trente pays industrialisés. Enfin, en mettant l'accent sur l'origine des populations, les statistiques du HCR constituent une base exceptionnelle pour l'étude des communautés transnationales (diasporas), qui ont dû fuir leur pays.

Une deuxième raison de l'intérêt limité des démographes est peut-être leur méfiance à l'égard des données administratives. La plupart des chiffres sur les réfugiés et les demandeurs d'asile sont produits par des registres administratifs. L'enregistrement et la documentation individuelle sont essentiels pour assurer les droits internationaux des réfugiés, contenus dans la Convention de 1951 et dans son protocole de 1967. Ces dernières années, le HCR s'est largement investi dans l'enregistrement des réfugiés et dans la collecte de données fiables. Malgré les limites inhérentes aux sources administratives (voir plus loin), les registres sont maintenus de manière plus systématique, les recensements sont organisés plus régulièrement et des études sociodémographiques sont menées pour dresser les profils des réfugiés.

---

<sup>1</sup> Les vues et les opinions exprimées dans cette communication sont celles de l'auteur et ne reflètent pas forcément celles du HCR.

Jusqu'à récemment, le problème des réfugiés est resté largement invisible. Depuis des décennies, le HCR a travaillé pour des millions des réfugiés à travers le monde dans une certaine unanimité. Pour l'essentiel, la population des réfugiés vit dans des pays en voie de développement. À l'exception de grandes crises (Somalie, Rwanda, Viêtnam, etc.), la plupart des programmes d'assistance restent inconnus du grand public. Cependant, cette situation a changé radicalement au début des années 1990. La dissolution de l'ex-Yougoslavie et de l'ex-URSS a jeté des millions de réfugiés et de déplacés sur les routes, dont une grande partie ont fui vers l'Europe de l'Ouest. De plus, l'arrivée de millions de demandeurs d'asile en provenance de nombreux autres pays a aussi contribué à changer profondément l'image des réfugiés, surtout en Europe. Jusqu'au début des années 1990, le problème des réfugiés se cantonnait au domaine de l'assistance dans certains pays pauvres. Depuis, la protection des réfugiés et le droit d'asile font partie intégrante de l'agenda des politiques intérieures et surtout de celles concernant le contrôle de l'immigration et l'intégration des étrangers car asile et immigration sont intimement liés. À juste titre ou non, le droit d'asile est souvent considéré comme un recours pour les immigrants en Europe, qui est une région dépourvue de politique d'immigration commune ou de quotas d'admission annuels. En bref, la situation des réfugiés s'est fortement globalisée durant la dernière décennie.

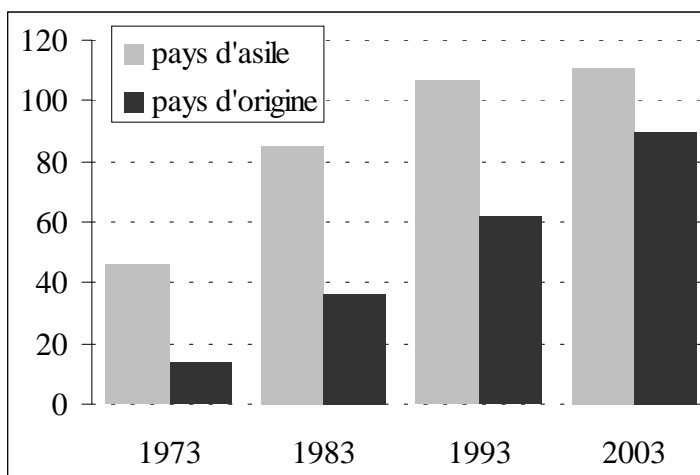
Cette communication a trois objectifs. Dans la première section, une vue d'ensemble de la situation globale des réfugiés et de l'asile est présentée. La globalisation du phénomène est clairement mentionnée : presque tous les pays sont concernés, qu'ils soient l'origine des réfugiés, leur lieu de transit ou leur destination finale. Même si la plupart des réfugiés sont toujours hébergés dans les pays en voie de développement, leurs effectifs dans les pays industrialisés ont crû rapidement. Déterminer l'importance relative des flux de réfugiés dans l'immigration totale est un deuxième objectif. D'un point de vue numérique, est-il juste que le débat sur l'immigration en Europe soit dominé par les flux de demandeurs d'asile ? Le troisième but est le rétablissement des faits quant à la composition démographique de la population réfugiée. En effet, très souvent, les réfugiés sont dépeints comme des groupes vulnérables composés surtout d'enfants, de femmes et de personnes âgées. Par contre, la composition par sexe et âge montre que la structure de la population des réfugiés est étroitement liée à la structure de la population du pays d'origine des réfugiés. Même s'il y a une sélectivité dans certains flux de réfugiés, il est prouvé que la démographie traditionnelle est un outil indispensable pour expliquer la structure de la population des réfugiés.

## 1. Tendances globales et régionales

### 1.1 Les réfugiés

C'est dans la première moitié des années 1990 que la population mondiale des réfugiés fut la plus élevée. Pendant cette période, la population globale était évaluée à environ 16,8 millions de réfugiés, alors que, au cours des dernières années (2000-2003), la population annuelle des réfugiés sous le mandat du HCR était estimée à environ 11,1 millions de personnes. Depuis les années 1980, l'Asie a accueilli la plus grande partie des réfugiés, ce qui est dû pour beaucoup à la présence de grands effectifs de réfugiés afghans au Pakistan et en Iran. L'Afrique, la deuxième région d'asile en termes d'effectifs, a enregistré une baisse récente de sa population réfugiée. La part de l'Afrique dans la population globale des réfugiés a baissé de 35% entre 1990 et 1994 et de 30% entre 2000 et 2003. L'Europe est la région qui a subi les plus grands changements. Cette région, qui accueillait moins de 10% de la population mondiale des réfugiés pendant les années 1980, en reçoit maintenant 20% (tableau 1). Ces chiffres n'incluent que les demandeurs d'asile qui bénéficient du statut de réfugié et ceux qui ont reçu une protection complémentaire pour des raisons humanitaires. Ceux pour qui la décision a été négative ne sont pas pris en compte dans ces chiffres.

FIGURE 1 : NOMBRE DE PAYS ACCUEILLANT PLUS DE 500 RÉFUGIÉS



Les changements dans le nombre des pays d'origine et d'asile sont une bonne indication de la rapide globalisation des flux de réfugiés. Le nombre des pays d'origine quittés par au moins 500 réfugiés est passé de 14 en 1973 à 36 en 1983 et de 62 en 1993 à 90 en 2003. De même, le nombre de pays qui accueille plus de 500 réfugiés a progressé de 46 à 85 entre 1973 et 1983 et de 107 à 111 entre 1993 et 2003. Le nombre des pays d'asile surpasse d'ailleurs le nombre des pays d'origine du fait que les réfugiés qui fuient un seul pays se dirigent souvent vers plusieurs autres. Ces chiffres indiquent que la globalisation des flux de réfugiés est liée à la diversification des pays d'origine (36 pays en 1983, 90 pays en 2003). La croissance du nombre des pays qui ont accueilli plus de 500 réfugiés est nettement moindre.

Malgré cette globalisation récente, les pays en voie de développement continuent d'accueillir la majorité des réfugiés. Pendant les années 1980, plus de 80% de tous les réfugiés avaient trouvé asile dans l'un de ces pays. Cette proportion était tombée à 67% pendant la deuxième moitié des années 1990, avant de se fixer à 70% durant la période 2000-2003. La part des pays industrialisés dans l'accueil global des réfugiés, estimée à 15% dans les années 1980, a presque doublé au cours des périodes 1995-1999 (28%) et 2000-2004 (27%). Quant aux pays de la CEI, ils accueillent environ 5% de la population globale des réfugiés.

Pendant la période 2000-2003, les 50 pays les moins avancés accueillent environ 25% de la population de réfugiés globale, soit presque la même proportion que les pays industrialisés. Néanmoins, la charge des pays les moins avancés a légèrement diminué depuis les années 1970, époque pendant laquelle ils accueillent plus du tiers des réfugiés.

Depuis le début des années 1980, l'Asie est la région d'origine de presque la moitié des réfugiés. La raison principale de cette situation est l'afflux massif de réfugiés afghans vers l'Iran et le Pakistan à la fin des années 1970. La proportion des réfugiés africains dans la population réfugiée globale est restée relativement stable à 30% lors des dernières décennies. Depuis le milieu des années 1990, 10% de tous les réfugiés viennent de pays européens, principalement de l'ex-Yougoslavie (tableau 1).

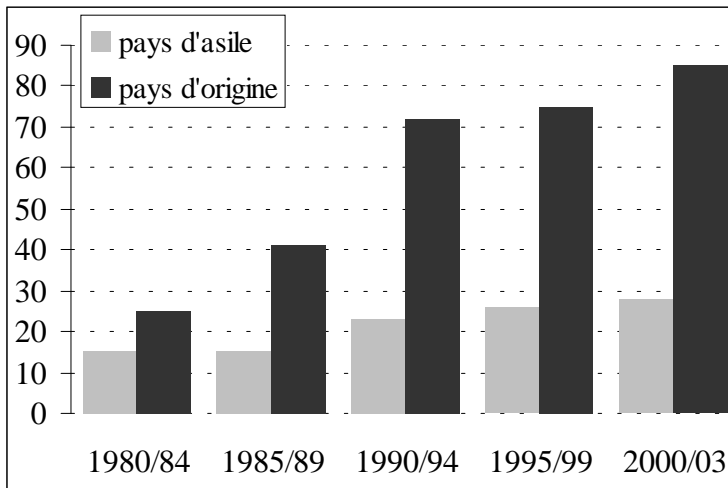
En comparant la population réfugiée dans les régions d'asile et dans les données relatives aux régions d'origine, on obtient des soldes migratoires. Si une région reçoit plus de réfugiés (indépendamment de leur région d'origine) qu'elle n'en émet (indépendamment de leur région d'asile), cette région a un solde positif. Par contre, une région qui émet plus de réfugiés qu'elle n'en reçoit a un solde négatif. Les données montrent que, pendant les années 2000-2003, l'Asie

a « perdu » le plus grand nombre de réfugiés (760 000) et que le solde négatif pour l'Afrique était d'environ moitié moindre (360 000). Pendant cette même période, l'Europe a « gagné » le plus grand effectif de réfugiés (1,2 million), soit le double de l'Amérique du Nord (620 000). En interprétant ces données, il faut se rendre compte que ces chiffres ne représentent pas des flux annuels nets, mais qu'ils sont basés sur la différence entre la population réfugiée moyenne par région de provenance et celle de destination.

## 1.2 Les demandeurs d'asile

Les effectifs de demandes d'asile ont rapidement augmenté pendant les dix dernières années. Parmi les pays non industrialisés, l'Afrique du Sud est un nouveau pays de destination. D'autres pays, comme l'Indonésie et la Malaisie, sont devenus des lieux de transit. Toutefois, comme la grande majorité des demandes continuent d'être déposées dans les pays industrialisés, cette section se limitera à ceux-ci.

FIGURE 2 : NOMBRE DE PAYS RECEVANT PLUS DE 500 DEMANDES D'ASILE PAR AN



Le niveau et la direction des flux de demandeurs d'asile ont changé sensiblement depuis le début des années 1980. Pendant la période 1980-1989, 2,2 millions de demandes d'asile étaient déposées dans les pays cités dans le tableau 2. L'Allemagne avait reçu 31% de ces demandes, les États-Unis étaient la destination de 18% des demandeurs d'asile et la France était la troisième destination la plus importante (13%).

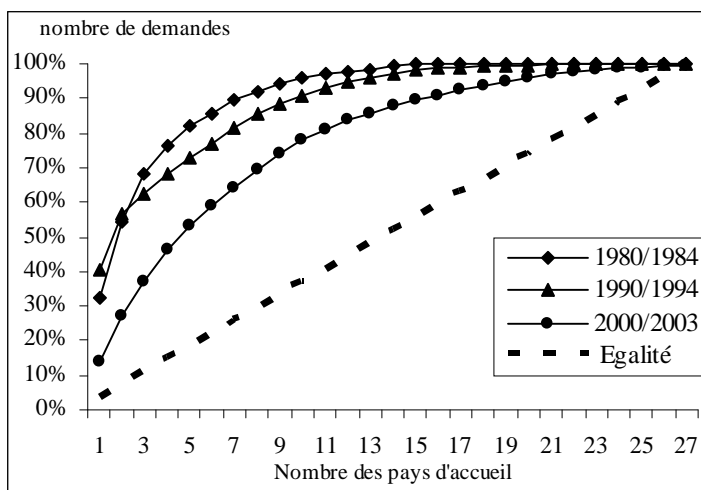
Les effectifs des demandeurs d'asile ont rapidement augmenté dans les années suivantes. Pendant la période 1990-1999, 5,6 millions de demandes étaient enregistrées, soit plus du double que lors de la décennie précédente. Les principales destinations pendant cette période étaient l'Allemagne (36%), les États-Unis (16%), l'Angleterre (7%), les Pays-Bas (6%) et le Canada, la France et la Suisse (5% chacun).

Avec l'accroissement du nombre des demandes déposées, le nombre de pays qui accueillent des demandeurs d'asile a fortement crû. Durant les années 1980, 15 pays avaient accueilli plus de 500 demandeurs. Après la fin de la guerre froide, les pays d'Europe centrale, jusqu'alors pays d'origine, sont devenus des pays de transit ou de destination. Un plus grand nombre de pays d'Europe occidentale ont reçu des demandes d'asile. Pendant la période 2000-

2003, 28 pays recevaient plus de 500 demandes d'obtention du statut de réfugié par année (figure 2).

L'accroissement du nombre des pays de destination a permis de répartir plus équitablement la charge que constituent pour les pays d'accueil les demandeurs d'asile. Le nombre des pays accueillant 75% des demandes d'asile est passé de trois durant la période 1980-1984 à six entre 1990-1994 et à neuf en 2000-2003. Néanmoins, même si la concentration des demandes a diminué, surtout pendant la période la plus récente, la situation actuelle est loin être égale (figure 3).

FIGURE 3 : CONCENTRATION DES DEMANDES D'ASILE DANS LES PAYS INDUSTRIALISÉS



Étant donné les tailles inégales des pays d'accueil, il est peu probable que la distribution des demandes soit équitable. C'est pourquoi il est plus pertinent de prendre en compte la capacité d'accueil des pays de destination. La taille de la population nationale est également un indicateur utile. Avec 65 demandeurs d'asile pour 1 000 habitants, la Suisse a accueilli le plus grand nombre de demandeurs d'asile, suivie par la Suède (55), l'Autriche (47), le Danemark (37), l'Allemagne (37), le Liechtenstein (33), la Belgique (32), les Pays-Bas (31), la Norvège (31) et le Luxembourg (21). L'Angleterre, la destination principale dans les récentes années, était la treizième destination la plus importante pendant toute la période 1980-2003, avec 12 demandes pour 1 000 habitants (tableau 2).

Même si cette analyse est révélatrice de la distribution des demandes d'asile déposées, il faut se rendre compte que le statut d'un demandeur d'asile est transitoire. Sur les 10 millions de cas déposés depuis 1980, il y en a très peu qui, à l'heure actuelle, possèdent toujours ce statut. Mis à part les demandes déposées récemment, les demandeurs d'asile d'autrefois qui ont été admis ont obtenu depuis soit la nationalité du pays hôte, soit un permis de résidence de longue durée. Les demandeurs d'asile qui n'ont pas été reconnus ou admis pour des raisons humanitaires sont rentrés chez eux, ont échappé aux statistiques par la clandestinité ou sont partis dans un pays tiers. À titre d'illustration, il est fréquent qu'un nombre important des demandeurs d'asile en Europe centrale ne se présentent pas à leur entretien visant à redéfinir leur statut car ils ont quitté ces pays pour l'Europe occidentale.

Un des aspects les plus spectaculaires du flux des demandeurs d'asile dans les pays industrialisés est la multiplication du nombre des pays d'origine des réfugiés. En 1980-1984, 25

nationalités avaient déposé plus de 500 demandes. En 1990-1994, ces pays étaient au nombre de 72 et en 2000-2003, ils étaient 85 (figure 2). Au niveau régional, 37% des 10 millions de demandeurs d'asile venaient d'Asie, 28% d'Europe, 16% d'Afrique et 10% d'Amérique latine et des Antilles. En Europe, 41% des 7,7 millions de demandeurs d'asile venaient d'Asie, 35% d'Europe, 19% d'Afrique et seulement 2% d'Amérique latine et des Antilles.

Une comparaison entre les tableaux 1 et 2 révèle que les pays d'asile sont plus nombreux que les pays d'origine, alors que, pour les demandeurs d'asile, la situation est inverse. Cela démontre que les deux mouvements sont qualitativement différents. La majorité des réfugiés sont déplacés d'un seul pays d'origine vers différents pays voisins. Par contre, les demandeurs d'asile se déplacent individuellement sur de grandes distances, souvent en direction des pays industrialisés. Malgré le fait que les demandes ont augmenté dans les pays non industrialisés, leurs effectifs restent limités, à l'exception de l'Afrique du Sud.

La provenance des demandeurs d'asile montre que la plupart d'entre eux arrivent de pays qui sont touchés par des conflits, par la persécution des minorités ou par des violations des droits de l'homme. Depuis 2000, les demandes ont fortement chuté en raison de la diminution des demandeurs d'asile en provenance de la Serbie-et-Monténégro, de l'Afghanistan et, plus récemment, de l'Iraq.

Comme dans le cas des autres types de migrations, la proximité joue un rôle important dans l'afflux des demandeurs d'asile. 11% de toutes les demandes dans les pays industrialisés depuis 1980 ont été déposées par les citoyens de l'ex-Yougoslavie (1,1 million). Presque toutes les demandes déposées par des Africains ont été faites en Europe (88%) et celles émanant de Latino-Américains et d'Antillais ont eu majoritairement lieu en Amérique du Nord (86%). En Australie et en Nouvelle-Zélande, 75% des demandeurs d'asile sont venus d'Asie.

Des liens historiques et linguistiques, ainsi que l'existence de communautés transnationales, expliquent certaines tendances. Parmi les 20 000 demandes d'asile récentes faites par des Zimbabwéens, 73% ont été déposées en Angleterre. Presque toutes les demandes d'asile d'Haïtiens en Europe ont été enregistrées en France (99%).

## 2. L'impact de l'asile sur l'immigration

Après avoir quantifié les flux de demandeurs d'asile, cette section vise à établir leur importance respective par rapport aux autres types de flux migratoires. L'analyse se limite à l'Europe parce qu'il y a très peu d'informations au sujet de l'impact de la présence des réfugiés sur l'immigration dans cette région.

Entre 1990 et 2003, 6,1 des 7,7 millions de demandes d'asile déposées dans les pays industrialisés l'ont été en Europe. Comme nous l'avons dit, beaucoup de demandeurs n'ont obtenu le statut de réfugié ni n'ont été admis pour des motifs humanitaires. Cette section explore les données disponibles concernant les permis de résidence de longue durée délivrés aux anciens demandeurs d'asile, c'est-à-dire aux réfugiés et aux autres immigrants. Pour les pays qui accueillent de nombreux immigrants, comme l'Australie, le Canada et les États-Unis, il existe des statistiques officielles par catégorie d'admission (travail, étude, asile, regroupement familial, etc.). Malheureusement, ces données font généralement défaut en Europe, à de rares exceptions près (Danemark, Suède et Angleterre).

Au Danemark, les statistiques démontrent que 79 200 permis de résidence de longue durée ont été délivrés aux réfugiés au titre de la Convention de Genève de 1951 ainsi qu'aux personnes admises pour des raisons humanitaires durant la période 1990-2003. Parallèlement, 31 700 permis ont été accordés à des conjoints et des parents de réfugiés, dont des mineurs. Au total, les réfugiés ont bénéficié de 28% de tous les permis de résidence distribués durant la période (394 600). En outre, dans ce pays, les réfugiés ne bénéficient pas plus souvent de permis autorisant le regroupement familial que les autres immigrants. En excluant ces permis,

la part de l'asile dans l'immigration totale n'est que de 28%. Dans la catégorie « regroupement familial », la proportion des réfugiés a augmenté de 24% en 1990-1994 à 33% en 2000-2003. Pendant la période 1995-1999, la contribution de l'asile dans l'immigration au Danemark a atteint son maximum, aussi bien en termes absolus (11 200 nouveaux permis délivrés par an) qu'en termes relatifs (35% à 37%).

TABLEAU 1 : NOMBRE DE PERMIS DE RÉSIDENCE DÉLIVRÉS, DANEMARK, 1990-2003

| Catégorie   | Moyenne annuelle |         |         | Total<br>1990/1903 |
|---|------------------|---------|---------|--------------------|
|   | 1990/94          | 1995/99 | 2000/03 |                    |
| Asile   | 3 400            | 8 800   | 4 500   | 79 200             |
| Asile, regroupement familial                                      | 1 700            | 2 400   | 2 800   | 31 700             |
| Total asile   | 5 100            | 11 200  | 7 300   | 110 900            |
| Total regroupement familial                                       | 7 100            | 8 400   | 8 500   | 111 300            |
| Total des permis*   | 20 200           | 32 000  | 33 400  | 394 600            |
| Part des réfugiés dans le nombre total de permis (en %)           |                  |         |         |                    |
| Regroupements familiaux exclus                                    | 26               | 37      | 18      | 28                 |
| Regroupements familiaux compris                                   | 25               | 35      | 22      | 28                 |
| Part des réfugiés dans le total de regroupements familiaux (en %) | 24               | 29      | 33      | 28                 |

\* Y compris permis de résidence « Autres » et certificats UE/EEE.

L'utilisation des données administratives, la seule source disponible, a des limites. En effet, les effectifs y sont surévalués de manière importante du fait qu'une personne peut recevoir plus d'un permis de séjour lorsqu'elle est admise dans plus d'une catégorie. Par exemple, une personne bénéficiant du droit au regroupement familial peut aussi recevoir un permis de réfugié. La plus grande source d'erreurs potentielle est l'inclusion des permis renouvelés, qui ne s'applique pas aux chiffres danois. Dans ce cas, une légère sous-estimation se produit car tous les permis délivrés ne sont pas utilisés. Ainsi, alors que les immigrants de l'Union européenne sont inclus dans les statistiques danoises, les citoyens des autres pays nordiques, qui peuvent s'établir librement au Danemark, ne sont pas pris en compte dans ces chiffres.

TABLEAU 2 : NOMBRE DE PERMIS DE RÉSIDENCE DÉLIVRÉS, SUÈDE, 1990-2003

| Catégorie  | Moyenne annuelle |         |         | Total<br>1990/03 |
|--|------------------|---------|---------|------------------|
|  | 1990/94          | 1995/99 | 2000/03 |                  |
| Asile  | 25 100           | 6 800   | 8 400   | 193 000          |
| Asile, regroupement familial                               | 8 000            | 4 900   | 4 300   | 81 700           |
| Total asile  | 33 200           | 11 700  | 12 600  | 274 700          |
| Total regroupement familial                                | 21 800           | 20 200  | 23 600  | 303 900          |
| Total des permis*  | 50 500           | 35 500  | 45 300  | 611 100          |
| Part des réfugiés dans le nombre total de permis (en %)    |                  |         |         |                  |
| Regroupements familiaux exclus                             | 87               | 44      | 39      | 63               |
| Regroupements familiaux compris                            | 66               | 33      | 28      | 45               |
| Part des réfugiés dans le total des regr. familiaux (en %) | 37               | 24      | 18      | 27               |

\* Y compris étudiants, citoyens et résidents des pays de l'UE/EEE.

Les statistiques disponibles les plus complètes sont celles de la Suède. Entre 1990 et 2003, ce pays a délivré 193 000 permis de résidence de longue durée aux demandeurs (y compris dans les cas de motifs humanitaires) et 81 700 permis aux membres de leurs familles (tableau 2). Au total, les réfugiés, à savoir les demandeurs d'asile reconnus, les réfugiés



réinstallés, les personnes en exil pour raisons humanitaires et les membres de leurs familles ont bénéficié de 45% du total des permis accordés durant cette période, soit 611 100 titres. Dans le cas des regroupements familiaux, les réfugiés ont reçu environ un quart des permis distribués (27%). Si l'on exclut les cas de regroupement familial, la proportion des réfugiés et des personnes en exil pour raisons humanitaires dans l'immigration suédoise atteint 63%. Comme pour le Danemark, les chiffres suédois sont limités aux premières délivrances des permis. L'immigration issue de l'UE est incluse dans ces chiffres, sauf celle émanant des pays nordiques, qui n'est pas enregistrée.

C'est dans la première moitié des années 1990 que l'immigration des réfugiés en Suède était la plus élevée : 33 200 réfugiés étaient admis chaque année et constituaient les deux tiers de tous les permis de résidence délivrés. Durant la période 2000-2003, 12 600 réfugiés ont été admis par an, soit 28% de tous les immigrants (38% si l'on inclut le regroupement familial). Contrairement au Danemark, la proportion des réfugiés dans la catégorie « regroupement familial » a diminué récemment en Suède, passant de 37% entre 1990 et 1994 à 18% dans les années 2000-2003. Lors de cette période, la part des réfugiés dans les regroupements familiaux était semblable dans les deux pays : 28% au Danemark et 27% en Suède (tableaux 1 et 2).

TABLEAU 3 : NOMBRE DE PERMIS DE RÉSIDENCE DE LONGUE DURÉE DÉLIVRÉS, ROYAUME-UNI, 1990-2003

|                        | Moyenne annuelle |         |         | Total   |
|------------------------|------------------|---------|---------|---------|
|                        | 1990/94          | 1995/99 | 2000/03 | 1990/03 |
| Asile                  | 02 200           | 08 000  | 18 200  | 123 900 |
| Total*                 | 10 200           | 17 800  | 41 100  | 303 900 |
| Part de l'asile (en %) | 22               | 45      | 44      | 41      |

\* Y compris conjoints et personnes à charge.

Les chiffres pour l'Angleterre sont moins comparables et moins détaillés. Entre 1990 et 2003, 123 900 réfugiés et personnes en exil pour raisons humanitaires (« *exceptional leave to remain* ») ont bénéficié d'un permis de résidence à long terme, représentant ainsi 41% des 303 900 permis délivrés (« *acceptances for settlement* »), sans compter les membres de leurs familles (« *in their own right or on a discretionary basis* »). Au milieu des années 1990, 8 000 permis, soit environ 45% de tous les permis de longue durée, ont été accordés à ces personnes. En 2000-2003, ce sont 18 200 permis qui ont été délivrés aux réfugiés et aux personnes en exil pour raisons humanitaires chaque année, ce qui a constitué le niveau le plus élevé des quatorze dernières années (tableau 3).

Les cas de regroupement familial des réfugiés sont les plus difficiles à quantifier en Angleterre. Pendant la période 2000-2003, 13 100 conjoints ou personnes à charge des réfugiés étaient admis chaque année. Toutefois, ces chiffres sont largement sous-estimés car le nombre des permis délivrés aux familles de réfugiés pour regroupement familial est inconnu.

Cette analyse a démontré que l'immigration au titre de l'asile a un impact important sur le total de l'immigration au Danemark, en Angleterre et surtout en Suède. Une deuxième conclusion est que le niveau de l'immigration au titre de l'asile dans l'immigration totale semble fluctuer beaucoup, reflétant ainsi les mouvements spontanés des populations déplacées. En Suède, la part de l'immigration au titre de l'asile était la plus élevée entre 1990 et 1994, au Danemark, entre 1995 et 1999 et en Angleterre, entre 2000 et 2003. Les données pour la Suède et le Danemark montrent qu'environ un quart des regroupements familiaux des immigrés peuvent être le fait des réfugiés. Dans ces trois pays, l'« effet immigration » des réfugiés et des personnes en exil pour raisons humanitaires peut être estimé à entre 30% et 50% de l'immigration totale pendant la période 1990-2003.

En même temps, nous déplorons un manque de données conséquent. Pour de nombreux pays qui ont reçu des flux importants de demandeurs d'asile et de réfugiés au cours des dernières décennies, il n'existe pas de chiffres qui mesurent leur ampleur. Lorsque des données existent, elles ne sont pas suffisamment détaillées ou comparables. Ainsi, étant donné la médiocrité des données relatives à l'immigration en Europe, il reste impossible à ce jour de répondre à l'une des questions les plus fondamentales : quel est la part de l'immigration au titre de l'asile dans l'immigration totale en Europe ? En effet, il va sans dire que mener une politique migratoire en ignorant l'importance relative des différents flux est aléatoire.

### 3. Les caractéristiques démographiques des réfugiés

Après l'évaluation de l'ampleur des flux et de l'effectif des populations de réfugiés et de demandeurs d'asile, penchons-nous sur l'étude des caractéristiques démographiques de ces populations, en particulier sur leur distribution par sexe et âge. Pour ce faire, la structure démographique des populations résidentes est un outil de premier choix.

Fin 2003, on connaissait la répartition par sexe de 8,7 millions de réfugiés (tableau 4). Ce chiffre inclut certains groupes qui ne sont pas composés de réfugiés reconnus, mais qui entrent dans le champ des compétences du HCR, comme certaines populations déplacées dans leur propre pays. Selon ces données, les femmes constituent 48% de la population réfugiée dans quatre des cinq grandes régions. Un modeste excédent masculin est observé dans la plupart des tranches d'âge. C'est parmi les enfants âgés de 0 à 4 ans que le rapport entre les deux sexes est le plus équilibré (104), alors que la plus grande différence se trouve parmi la population âgée de 18 à 59 ans (112). Le rapport de masculinité (nombre d'hommes pour 100 femmes) est le plus bas dans la tranche d'âge 60 ans et plus, surtout pour les réfugiés en Europe. La situation démographique des réfugiés en Europe reflète la structure de la population résidente, caractérisée par un vieillissement important et une espérance de vie des femmes qui est supérieure à celle des hommes.

TABLEAU 4 : RAPPORTS DE MASCULINITÉ PAR GROUPE D'ÂGE DES RÉFUGIÉS, FIN 2003

| Région                      | Groupe d'âge |       |       |         |       | Effectif<br>(en milliers) |
|-----------------------------|--------------|-------|-------|---------|-------|---------------------------|
|                             | 0-4          | 5-17  | 18-59 | 60 et + | Total |                           |
| Afrique                     | 103,0        | 112,2 | 110,1 | 91,9    | 106,9 | 2 688,1                   |
| Asie                        | 105,4        | 104,3 | 116,2 | 100,6   | 105,5 | 4 742,6                   |
| Europe                      | 106,9        | 118,9 | 98,3  | 74,0    | 107,8 | 1 214,6                   |
| Amérique latine et Antilles | 115,2        | 117,0 | 155,9 | 112,2   | 144,2 | 35,9                      |
| Océanie                     | 102,4        | 116,0 | 106,8 | 84,9    | 108,3 | 7,8                       |
| Total                       | 104,2        | 108,4 | 111,6 | 88,7    | 106,4 | 8 688,9                   |

La répartition par âge montre que la population réfugiée dans les régions en voie de développement est très jeune. Les enfants âgés de 0 à 4 ans constituent 19% de la population en Afrique, soit une proportion encore plus élevée que les estimations de la Division de la population des Nations unies pour la population africaine en 2000 (16%). Une explication possible de cette différence est que la plupart des réfugiés viennent des régions rurales, où les taux de fécondité sont nettement supérieurs aux taux nationaux. Ensuite, les taux de fécondité dans les camps de réfugiés fixes sont relativement élevés et les taux de mortalité infantile sont très faibles grâce à une situation sanitaire assez satisfaisante qui encourage les familles à avoir des enfants pendant leur exil. Plus de la moitié de la population réfugiée en Afrique (55%) est âgée de moins de 18 ans. La proportion des réfugiés âgés de plus de 60 ans en Afrique (4%) est proche de l'estimation de l'ONU (5%).

TABLEAU 5 : DISTRIBUTION DES RÉFUGIÉS PAR GROUPE D'ÂGE, FIN 2003

| Région                      | Groupe d'âge (en %) |      |       |         | Effectif<br>(en milliers) |
|-----------------------------|---------------------|------|-------|---------|---------------------------|
|                             | 0-4                 | 5-17 | 18-59 | 60 et + |                           |
| Afrique                     | 19                  | 36   | 42    | 4       | 2 502,2                   |
| Asie                        | 12                  | 34   | 48    | 6       | 3 929,0                   |
| Europe                      | 3                   | 23   | 57    | 18      | 983,9                     |
| Amérique latine et Antilles | 3                   | 17   | 75    | 5       | 35,6                      |
| Océanie                     | 12                  | 36   | 48    | 4       | 2,8                       |
| Total                       | 13                  | 33   | 47    | 7       | 7 453,5                   |

Les réfugiés en Asie sont légèrement plus âgés que les réfugiés en Afrique. En ce qui concerne les individus de moins de 18 ans, la proportion chez les premiers est de 46%. La tranche d'âge 60 ans et plus représente 6% de la population réfugiée en Asie ; elle est légèrement plus importante qu'en Afrique (4%).

La structure par âge des réfugiés en Europe est radicalement différente. La part des enfants âgés de 0 à 4 ans est très faible (3%), alors que les personnes âgées forment presque 20% du total. Ces chiffres sont le résultat d'un taux de fécondité très bas et d'une espérance de vie élevée. La proportion des enfants réfugiés âgés de 0 à 4 ans est plus faible que celle de la population résidente en Europe (5%, estimation ONU). La même situation existe pour la tranche d'âge 60 ans et plus. Parmi les réfugiés, les personnes âgées forment 18% de la population alors que, dans la population européenne, cette classe d'âge ne représente que 20%.

Dans l'ensemble, on a pu constater que les tendances démographiques globales, comme la baisse de la fécondité due au vieillissement et au différentiel de l'espérance de vie entre les sexes, nous aident à comprendre la structure démographique des réfugiés. Puisque la plupart des réfugiés se déplacent sur des distances relativement courtes, le constat selon lequel le profil démographique des réfugiés est semblable à celui de la population vivant dans la même région n'est pas surprenant. Néanmoins, une analyse plus détaillée (voir ci-après) indique que certains flux sont démographiquement sélectifs. Même les réfugiés qui fuient en masse vers un pays voisin ne forment pas un échantillon représentatif de la population du pays d'origine car ils viennent souvent d'une région ou d'un groupe ethnique donnés dont les caractéristiques démographiques sont particulières.

En plus de la situation démographique du pays d'origine, la situation résidentielle actuelle (pays d'accueil) des réfugiés aide à cerner leur profil démographique. Les réfugiés qui vivent dans des camps ont une structure par sexe traditionnelle. À la fin de 2003, le HCR a dénombré 4,7 millions de réfugiés dans les camps, dont 51% étaient des femmes. Dans 75% des 228 camps de plus de 100 résidents, la proportion des femmes était de 45% à 55%. En milieu urbain, la plupart des réfugiés sont des hommes. En effet, dans seulement 55% des villes qui abritent plus de 100 réfugiés, la proportion des femmes était également de 45% à 55% (figure 4). Ces données montrent que les réfugiés qui ont fui leur pays en masse et qui résident dans des camps ont une structure par âge relativement commune. Les réfugiés dans les villes sont souvent des hommes et ils ont fréquemment séjourné dans des camps auparavant. Cette migration secondaire et plus individuelle est beaucoup plus sélective que la première. La sélectivité par sexe dans les milieux urbains est illustrée par le sexe des personnes qui demandent le statut de réfugié : dans presque la moitié des pays (45%), la proportion des femmes qui déposent une demande est située entre 20% et 40% seulement (figure 5).

FIGURE 4 : PROPORTIONS DE FEMMES PAR TYPE DE LIEU D'ASILE (GROUPES D'AU MOINS 100 RÉFUGIÉS)

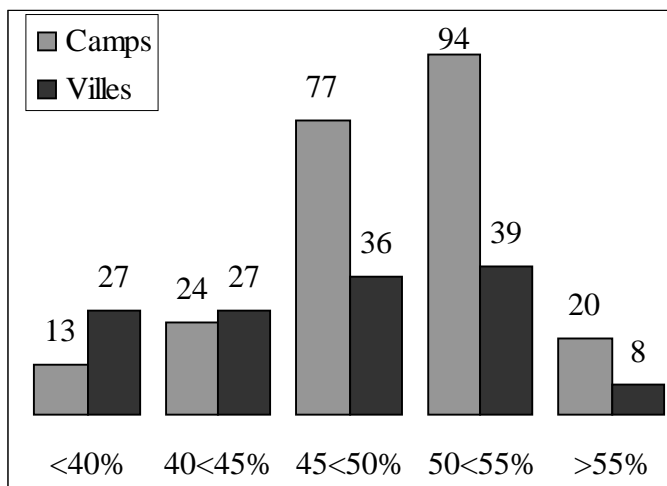
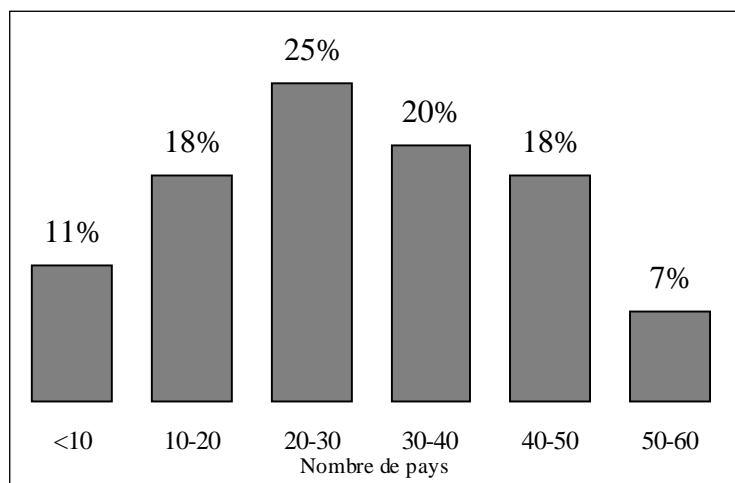


FIGURE 5 : PROPORTIONS DE DEMANDEURS D'ASILE FÉMININS DANS 83 PAYS



Cette tendance n'est pas limitée aux pays en voie de développement. Dans les pays industrialisés, la plupart des demandeurs d'asile sont des hommes. Néanmoins, dans ces pays, le rapport de masculinité parmi les réfugiés reconnus révèle une plus grande égalité. Même si l'afflux initial est plutôt constitué d'hommes, le regroupement familial des réfugiés reconnus contribue à l'équilibrage des rapports de masculinité.

### Conclusion

Dans l'introduction, nous suggérons que les spécialistes de l'étude des populations s'engagent plus encore dans l'étude de l'immigration au titre de l'asile. Cet article donne de nombreux motifs à une plus grande collaboration entre milieux démographiques. Avant tout, la disponibilité des données s'est beaucoup améliorée. Depuis dix ans, le HCR publie une grande

quantité de données sur les flux et les caractéristiques des réfugiés. En même temps, et grâce à des investissements importants dans le domaine de l'enregistrement des réfugiés et du traitement des données, la fiabilité des chiffres continue de s'améliorer. Deuxièmement, le problème des réfugiés, auparavant plutôt limité aux pays pauvres, est devenu un phénomène global qui touche tous les pays du monde. Troisièmement, il est démontré que la proportion des réfugiés dans les flux migratoires vers trois pays européens est importante : elle se situe entre 25% et 50%. Quatrièmement, l'analyse a montré que la connaissance démographique peut largement contribuer à l'explication de la répartition par sexe et âge des réfugiés. Cinquièmement, le manque de données dans certains domaines incite à l'exploration de nouvelles sources de données et au développement de mesures indirectes pour pouvoir répondre à des questions politiques importantes. Sixièmement, les discours concernant les domaines abordés dans cet article sont souvent basés sur des mythes plutôt que sur des réalités. Les théories sur les migrations, la démographie et la statistique des populations sont des outils essentiels pour alimenter le débat sur l'immigration, les réfugiés et l'asile.

**Annexe 1 : Population réfugiée annuelle moyenne par région d'asile et d'origine,  
de 1970/1974 à 2000/2003 (en milliers)**

| Régions ONU                 | 1970/1974      | 1975/1979      | 1980/1984      | 1985/1989       | 1990/1994       | 1995/1999       | 2000/2003       |
|-----------------------------|----------------|----------------|----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|
| <b>Région d'asile</b>       |                |                |                |                 |                 |                 |                 |
| Afrique                     | 1 039,8        | 2 183,5        | 3 289,1        | 4 113,4         | 5 965,4         | 4 137,0         | 3 347,6         |
| Asie                        | 149,5          | 811,8          | 4 716,1        | 6 626,0         | 7 036,3         | 4 792,9         | 4 747,4         |
| Europe                      | 587,5          | 533,0          | 609,0          | 1 162,2         | 2 348,1         | 2 896,3         | 2 307,9         |
| Amérique latine et Antilles | 130,3          | 162,4          | 330,7          | 682,8           | 643,4           | 78,5            | 38,5            |
| Amérique du Nord            | 964,3          | 875,0          | 674,9          | 518,9           | 738,4           | 701,5           | 620,3           |
| Océanie                     | 39,2           | 153,6          | 281,2          | 104,6           | 79,4            | 79,6            | 69,7            |
| Divers/inconnu              | 64,6           | 5,1            | 56,5           | 118,6           | 3,5             | 0,0             | 0,0             |
| <b>Total</b>                | <b>2 975,2</b> | <b>4 724,5</b> | <b>9 957,6</b> | <b>13 326,5</b> | <b>16 814,5</b> | <b>12 685,8</b> | <b>11 131,5</b> |
| <b>Région d'origine</b>     |                |                |                |                 |                 |                 |                 |
| Afrique                     | 1 018,1        | 2 155,0        | 3 370,1        | 4 157,9         | 6 053,6         | 4 292,4         | 3 703,8         |
| Asie                        | 141,0          | 463,6          | 4 590,9        | 6 559,7         | 7 392,9         | 5 423,4         | 5 509,0         |
| Europe                      | 11,3           | 2,9            | 16,7           | 56,5            | 770,6           | 1 423,0         | 1 111,2         |
| Amérique latine et Antilles | 23,8           | 39,6           | 276,0          | 282,8           | 168,5           | 136,7           | 88,7            |
| Amérique du Nord            | 0,0            | 0,0            | 0,0            | 0,0             | 0,1             | 0,1             | 0,3             |
| Océanie                     | 0,0            | 0,0            | 0,0            | 0,0             | 0,1             | 1,3             | 0,9             |
| Divers/inconnu*             | 1 781,1        | 2 063,4        | 1 703,9        | 2 269,6         | 2 428,7         | 1 408,8         | 717,6           |
| <b>Total</b>                | <b>2 975,2</b> | <b>4 724,5</b> | <b>9 957,6</b> | <b>13 326,5</b> | <b>16 814,5</b> | <b>12 685,8</b> | <b>11 131,5</b> |
| <b>Différence</b>           |                |                |                |                 |                 |                 |                 |
| Afrique                     | 21,7           | 28,5           | - 81,0         | - 44,5          | - 88,3          | - 155,5         | - 356,2         |
| Asie                        | 8,5            | 348,3          | 125,2          | 66,4            | - 356,7         | - 630,5         | - 761,5         |
| Europe                      | 576,2          | 530,1          | 592,3          | 1 105,7         | 1 577,5         | 1 473,3         | 1 196,7         |
| Amérique latine et Antilles | 106,5          | 122,9          | 54,7           | 400,0           | 474,9           | - 58,2          | - 50,1          |
| Amérique du Nord            | 964,3          | 875,0          | 674,9          | 518,9           | 738,3           | 701,4           | 619,9           |
| Océanie                     | 39,2           | 153,6          | 281,2          | 104,6           | 79,4            | 78,3            | 68,8            |
| Divers/inconnu              | - 1 716,4      | - 2 058,4      | - 1 647,3      | - 2 151,1       | - 2 425,2       | - 1 408,8       | - 717,6         |
| <b>Total</b>                | <b>0,0</b>     | <b>0,0</b>     | <b>0,0</b>     | <b>0,0</b>      | <b>0,0</b>      | <b>0,0</b>      | <b>0,0</b>      |

\* Surtout des réfugiés dans les pays industrialisés (jusqu'aux années 1980) et des apatrides.

**Annexe 2 : Effectifs annuels moyens et totaux des premières demandes d'asile soumises, de 1980/1984 à 2000/2003**

| Pays d'asile     | 1980/1984      | 1985/1989      | 1990/1994      | 1995/1999      | 2000/2003      | Total            | Pour 1000 habitants |
|------------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|------------------|---------------------|
| Allemagne        | 49 930         | 91 050         | 267 440        | 132 310        | 72 140         | 2 992 200        | 36,5                |
| Australie        | 0              | 250            | 9 680          | 8 870          | 8 870          | 129 500          | 6,8                 |
| Autriche         | 12 650         | 12 890         | 15 230         | 10 710         | 30 030         | 377 490          | 46,7                |
| Belgique         | 2 900          | 6 420          | 17 400         | 18 750         | 25 750         | 330 320          | 32,2                |
| Bulgarie         | 0              | 0              | 210            | 680            | 2 160          | 13 080           | 1,6                 |
| Canada           | 5 880          | 28 990         | 29 830         | 25 600         | 37 430         | 601 190          | 19,5                |
| Chypre           | 0              | 0              | 0              | 260            | 1 940          | 9 090            | 11,6                |
| Corée du Sud     | 0              | 0              | 0              | 10             | 50             | 270              | 0,0                 |
| Danemark         | 1 120          | 8 430          | 15 290         | 7 240          | 8 480          | 194 330          | 36,5                |
| Espagne          | 1 080          | 3 140          | 10 620         | 6 090          | 7 410          | 134 280          | 3,4                 |
| Estonie          | 0              | 0              | 0              | 10             | 10             | 80               | 0,1                 |
| États-Unis       | 34 350         | 44 810         | 104 320        | 75 160         | 50 510         | 1 495 230        | 5,3                 |
| Finlande         | 10             | 70             | 2 270          | 1 380          | 2 870          | 30 170           | 5,8                 |
| France           | 21 270         | 35 730         | 36 940         | 22 700         | 49 480         | 781 100          | 13,2                |
| Grèce            | 1 290          | 4 800          | 2 560          | 2 360          | 5 610          | 77 460           | 7,3                 |
| Hongrie          | 0              | 10             | 1 460          | 4 250          | 6 540          | 54 730           | 5,5                 |
| Irlande          | 0              | 0              | 100            | 3 570          | 10 240         | 59 310           | 15,6                |
| Islande          | 0              | 0              | 10             | 10             | 70             | 390              | 1,4                 |
| Italie           | 3 300          | 5 260          | 8 150          | 9 750          | 13 660         | 186 980          | 3,3                 |
| Japon            | 130            | 50             | 50             | 160            | 290            | 3 080            | 0,0                 |
| Lettonie         | 0              | 0              | 0              | 20             | 10             | 130              | 0,1                 |
| Liechtenstein    | 0              | 0              | 0              | 150            | 80             | 1 060            | 32,5                |
| Lituanie         | 0              | 0              | 0              | 120            | 230            | 1 550            | 0,4                 |
| Luxembourg       | 0              | 0              | 0              | 1 090          | 980            | 9 360            | 21,4                |
| Malte            | 0              | 10             | 90             | 110            | 280            | 2 160            | 5,5                 |
| Norvège          | 150            | 4 640          | 6 000          | 4 810          | 14 770         | 137 070          | 30,7                |
| Nouvelle-Zélande | 0              | 100            | 670            | 1 400          | 1 250          | 15 850           | 4,2                 |
| Pays-Bas         | 1 760          | 9 270          | 30 230         | 34 900         | 27 140         | 489 330          | 30,8                |
| Pologne          | 0              | 0              | 890            | 2 780          | 5 290          | 39 520           | 1,0                 |
| Portugal         | 870            | 250            | 780            | 340            | 200            | 11 960           | 1,2                 |
| Rép. tchèque     | 0              | 0              | 1 610          | 3 410          | 11 690         | 71 870           | 7,0                 |
| Roumanie         | 0              | 0              | 580            | 1 110          | 1 510          | 14 440           | 0,6                 |
| Royaume-Uni      | 3 490          | 5 710          | 30 170         | 44 650         | 71 310         | 705 310          | 11,9                |
| Slovaquie        | 0              | 0              | 60             | 650            | 7 440          | 33 320           | 6,2                 |
| Slovénie         | 0              | 0              | 0              | 300            | 3 140          | 14 030           | 7,1                 |
| Suède            | 8 390          | 19 430         | 39 410         | 9 710          | 26 050         | 488 840          | 55,3                |
| Suisse           | 5 940          | 14 060         | 27 260         | 29 270         | 21 290         | 467 860          | 65,2                |
| <b>Total</b>     | <b>154 510</b> | <b>295 370</b> | <b>659 310</b> | <b>464 690</b> | <b>526 200</b> | <b>9 973 950</b> | <b>9,9</b>          |

Sources : Gouvernements, UNHCR.

Note : Pour le Royaume-Uni et les Etats-Unis, nombre de cas. En moyenne, de 1,3 à 1,4 demandeur d'asile par cas.

### Annexe 3 : Effectifs annuels moyens et totaux des premières demandes d'asile soumises par pays d'origine, de 1980/1984 à 2000/2003

| Origine              | 1980/1984 | 1985/1989 | 1990/1994 | 1995/1999 | 2000/2003 | Total     |
|----------------------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| Serbie-et-Monténégro | 1 020     | 12 610    | 106 000   | 72 700    | 33 910    | 1 097 300 |
| Bosnie-Herzégovine   | 0         | 0         | 22 910    | 9 870     | 8 990     | 199 840   |
| Albanie              | 240       | 220       | 9 520     | 5 480     | 5 970     | 101 160   |
| Bulgarie             | 370       | 1 780     | 20 710    | 3 330     | 3 270     | 144 000   |
| Roumanie             | 3 350     | 7 480     | 72 510    | 11 110    | 7 380     | 501 770   |
| Hongrie              | 2 960     | 4 750     | 800       | 690       | 2 010     | 54 070    |
| République tchèque   | 5 160     | 4 740     | 1 700     | 1 130     | 2 140     | 72 200    |
| Pologne              | 16 290    | 27 390    | 8 010     | 2 050     | 2 000     | 276 700   |
| Ukraine              | 0         | 0         | 2 710     | 3 190     | 7 730     | 60 400    |
| Russie               | 160       | 460       | 11 330    | 7 210     | 22 840    | 187 190   |
| Arménie              | 250       | 100       | 3 090     | 7 100     | 8 110     | 85 110    |
| Géorgie              | 0         | 0         | 930       | 3 740     | 6 790     | 50 520    |
| Turquie              | 18 010    | 30 500    | 36 930    | 31 350    | 29 220    | 700 760   |
| Syrie                | 510       | 2 100     | 3 590     | 3 340     | 4 190     | 64 450    |
| Liban                | 1 870     | 9 620     | 12 310    | 2 610     | 2 340     | 141 360   |
| Irak                 | 2 050     | 3 760     | 14 570    | 33 400    | 43 950    | 444 750   |
| Iran                 | 6 710     | 24 880    | 16 040    | 13 990    | 21 170    | 392 740   |
| Afghanistan          | 3 110     | 3 140     | 11 690    | 17 350    | 32 950    | 308 250   |
| Pakistan             | 5 940     | 5 510     | 12 670    | 10 540    | 12 070    | 221 560   |
| Inde                 | 3 490     | 5 930     | 13 540    | 11 050    | 14 110    | 226 480   |
| Sri Lanka            | 6 020     | 15 700    | 21 440    | 16 420    | 11 980    | 345 810   |
| Bangladesh           | 770       | 2 230     | 5 590     | 4 880     | 6 520     | 93 380    |
| Vietnam              | 4 300     | 2 920     | 11 110    | 3 360     | 4 950     | 128 240   |
| Chine                | 30        | 1 220     | 12 650    | 11 870    | 23 260    | 221 860   |
| Algérie              | 50        | 270       | 7 120     | 8 280     | 9 360     | 116 090   |
| Sierra Leone         | 20        | 80        | 2 030     | 3 830     | 6 960     | 57 680    |
| Liberia              | 80        | 140       | 5 450     | 2 440     | 3 120     | 53 030    |
| Ghana                | 4 130     | 7 820     | 9 360     | 1 960     | 1 480     | 122 280   |
| Nigeria              | 90        | 1 220     | 9 290     | 6 840     | 11 710    | 134 060   |
| Rép. dém. du Congo   | 2 110     | 6 260     | 14 060    | 8 730     | 11 250    | 200 840   |
| Éthiopie             | 2 540     | 5 160     | 6 690     | 3 150     | 3 830     | 102 990   |
| Somalie              | 100       | 3 080     | 16 290    | 13 830    | 14 470    | 224 340   |
| Angola               | 660       | 2 860     | 6 610     | 2 980     | 6 490     | 91 510    |
| Haïti                | 590       | 1 210     | 6 210     | 3 620     | 6 310     | 83 420    |
| Mexique              | 0         | 20        | 3 560     | 8 420     | 8 280     | 93 150    |
| Guatemala            | 10        | 1 480     | 28 410    | 7 700     | 1 580     | 194 290   |
| Salvador             | 70        | 6 220     | 15 630    | 30 080    | 1 530     | 266 140   |
| Nicaragua            | 10        | 5 990     | 6 230     | 1 000     | 100       | 66 560    |
| Colombie             | 50        | 270       | 1 720     | 2 320     | 9 980     | 61 740    |
| Apatrides            | 1 010     | 1 390     | 1 880     | 3 780     | 3 250     | 53 270    |